

Décision

Générale

colonial

Décision n° 288 9 mars 1953

n° 288 9

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/04/1953

Date de publication
9 mars 1953

Date du numéro
1 avril 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de sept mois, pour en jouir dans la Métropole, est accordé à M. Udrisard (Serge), ingénieur-adjoint de 3e classe du cadre général des Travaux publics de la France d'Outre-Mer. Une réquisition de passage par voie maritime Djibouti-Marseille et une réquisition par voie ferrée Marseille-Paris seront délivrées à l'intéressé qui appartient au groupe 3.